Tidskrift för politisk filosofi

Intervju på originalspråket ur

№ 2 2025 —— årgång 29

Bokförlaget *Thales*

↦ Politisk filosofi idag

Entretien avec MANON GARCIA, professeure à Freie Universität Berlin, par Anna Petronella Foultier

TOUT D'ABORD, pourriez-vous raconter à un public suédois qui vous êtes et quels sont vos intérêts de recherche ?

Je suis une philosophe française de bientôt quarante ans et je vis et travaille désormais à Berlin. J'ai grandi à Paris de parents artistes puis j'ai étudié les humanités, l'économie et la philosophie, dans laquelle je me suis spécialisée. Comme l'immense majorité des étudiant·es de philosophie en France, j'ai été surtout formée à l'histoire de la philosophie, de Platon à la philosophie française des années 50–60. C'est pendant mon master que j'ai découvert la philosophie féministe et la philosophie du genre, grâce aux enseignements d'Elsa Dorlin. Par la suite, j'ai consacré un travail de thèse à la question de la soumission consentie, en m'intéressant tout particulièrement à la question de savoir comment comprendre la soumission des femmes aux hommes. Pendant cette thèse, j'ai passé du temps aux États-Unis, où j'ai – paradoxalement – découvert le travail philosophique de Simone de Beauvoir ainsi que toute la philosophie féministe contemporaine de langue anglaise. Ces découvertes m'ont donné le sentiment que mon travail s'épanouirait mieux aux États-Unis qu'en France donc j'y suis restée pendant près de dix ans et ces années ont fait office d'une sorte de seconde éducation philosophique pour moi. J'ai eu la chance de travailler et d'enseigner dans de très prestigieuses universités (Chicago, Harvard, Yale) et de rencontrer des gens et des idées absolument décisives pour moi. *On ne naît pas soumise, on le devient*, mon premier livre, tiré de ma thèse, est paru en France en 2018 et j'ai ensuite écrit

une version anglaise publiée en 2021 sous le titre *We Are Not Born Submissive: How Patriarchy Shapes Women's Lives*. Ce livre est à la fois un travail de philosophie contemporaine sur la question de la soumission féminine et un travail d'analyse de la philosophie de Simone de Beauvoir. En 2021, j'ai publié mon second livre, *La Conversation des sexes*, consacré au problème du consentement sexuel. En 2022, j'ai accepté un poste à la Freie Universität à Berlin, où je travaille désormais, ce qui a été un gros changement pour moi : il m'a fallu découvrir une nouvelle culture académique, apprendre l'allemand que je parlais – et parle toujours – assez mal. Mais je dois dire que j'aime énormément la façon de travailler que permet le système des chaires à l'allemande et que j'ai été très bien accueillie par mes collègues, les étudiant·es et l'institution. En 2024, à la faveur d'un congé de recherche, je me suis rendue au procès de Dominique Pelicot et de ses cinquante co-accusés, ce qui m'a conduit à écrire un troisième livre, *Vivre avec les hommes*, sorti en 2025. Ce livre est moins universitaire que les précédents et est à la fois une analyse du procès et des réflexions sur l'expérience que j'en ai faite.

Votre avant-dernier livre, *La Conversation des sexes*, discute de la question du consentement au regard de plusieurs points de vue. Pourriez-vous décrire son objet et ses thèses centrales ?

Ce livre cherche à répondre à la question de savoir si nous avons raison, collectivement, de croire que le concept de consentement est le concept adéquat pour penser nos vies sexuelles et les rendre plus justes et égalitaires. Alors qu'on a tendance à tenir pour acquis que le consentement est un concept opératoire pour nous permettre de distinguer entre l'impermissible et le permis en matière sexuelle, la thèse centrale du livre est qu'il nous permet surtout, lorsqu'on le comprend de manière adéquate, de réfléchir à ce que pourrait être le bon sexe au sens d'une pratique sexuelle juste, heureuse et possiblement émancipatrice. L'ambition du livre est à la fois analytique et normative : d'un côté je fais un état des lieux des problèmes philosophiques posés par le concept de consentement et des tentatives de résolution qui ont été proposées, d'un autre, je cherche à montrer que la conception libérale du consentement n'est pas la bonne pour penser le bon sexe et je tente d'en proposer une autre, celle du sexe comme conversation.

Vous vous fondez à la fois sur la recherche française et anglophone pour montrer les sens différents que peuvent recouvrir la notion de consentement dans deux traditions, celle de la France avec son héritage libertin et la tradition libérale ancrée dans les pays anglosaxons. De quelles manières votre livre a-t-il été reçu dans ces contextes dissimilaires ? Notez-vous quelques différences de lecture intéressantes ? Comment vos pensées sont-elles reçues en Allemagne où vous êtes active ?

C'est intéressant parce que je pense que mon livre a effectivement été reçu de manière très différente : en France, il est apparu comme un travail de philosophie normative quasi analytique et j'ai l'impression qu'il a davantage été lu par les juristes que par les philosophes. Par exemple, il a joué un rôle important dans les conversations politiques et juridiques sur la question de savoir s'il fallait ou non changer la définition pénale du viol. J'ai aussi été très surprise de le voir cité par un des deux avocats de Gisèle Pelicot, qui m'a dit ensuite qu'il avait été son livre de chevet pendant la préparation du procès. En Allemagne, j'ai eu une impression similaire : le livre a été beaucoup plus discuté par les juristes que par les philosophes. Dans les pays anglophones, en revanche, mon livre s'inscrit très clairement dans la recherche contemporaine en éthique sexuelle et a été reconnu comme tel, même si je crois que ma manière d'écrire et d'aborder les sujets leur paraît très française ! Au fond je suis analytique pour les continentaux et continentale pour les analytiques !

Dans votre livre mentionné ci-dessus vous soulignez que l'aspect juridique du consentement est loin d'être suffisant pour l'obtention d'égalité des sexes. Considérez-vous pourtant que la France et les autres pays européens devraient introduire une loi similaire ?[1]

C'est une question compliquée. Au fond, je trouve que la définition française du viol est plutôt bonne. Le Code pénal français définit le viol comme « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise » (article 222–223), c'est-à-dire, de manière indirecte, comme un acte ob-

tenu *contre* le consentement de la victime. Mais ce qui me paraît particulièrement puissant dans cette définition c'est précisément qu'elle définit le viol par ce que fait l'agresseur et non ce que fait la victime. Au fond, lorsqu'on définit légalement le viol par le non-consentement, on considère que c'est le comportement de la victime qui fait le viol et non celui du violeur. On expose donc la victime à être scrutée (comment pourrait-elle prétendre n'avoir pas été consentante avec une jupe aussi courte ?) et donc malmenée par le processus judiciaire au lieu de se concentrer sur le comportement du mis en cause. Au contraire, l'article 222–23 du code pénal définit le viol par le crime du violeur et non par le désir ou non de la victime. Bien sûr, on peut voir en filigrane dans cette liste de comportements du violeur le non-consentement de la victime – il y a non-consentement lorsque la victime fait l'objet de violence, de contrainte, de menace ou de surprise – mais la responsabilité n'est pas la sienne. Il y a viol en raison de l'intention du violeur. Pour autant, j'ai suivi de très près les évolutions du droit suédois et j'ai trouvé qu'il y avait de nombreuses leçons à tirer, notamment sur ce que vous appelez le viol par négligence. J'ai un problème avec le fait que l'on appelle ça un viol tant il me semble que le terme de viol devrait être restreint aux violations sexuelles commises par la contrainte au sens large. Mais je crois qu'il est juste de dire qu'il existe un deuxième type d'agressions sexuelles, outre le viol, qui sont les agressions commises par négligence et notamment dans lesquelles les hommes profitent des injustices structurelles entre les hommes et les femmes pour ne pas faire attention à ce que veut leur partenaire ou profiter des normes de genre pour obtenir un rapport sexuel non désiré par l'autre. Et c'est ce que permet d'identifier cette idée de viol par négligence.

Lorsque j'habitais à Paris au début des années 2000 j'entendais régulièrement des femmes éminentes désapprouver l'attribut « féministe » tout en décrivant leurs opinions politiques dans des termes nettement féministes. Avez-vous rencontré une ou des formes d'opposition en France en relation à votre positionnement explicitement féministe radicale, ou bien est-ce que les positions en la matière ont évolué depuis ? Le féminisme dans ses discours et ses représentations est-il devenu plus accepté ?

Ah oui c'est fascinant ce truc des Françaises ! J'ai aussi grandi dans ce monde-là, je me souviens comme se dire féministe était mal vu, comme on était vite cataloguée « lesbienne », « hystérique » ou « mal baisée ». Je crois que les choses ont beaucoup changé à la suite d'abord de l'affaire DSK et ensuite surtout du mouvement #MeToo, notamment chez les jeunes femmes. Je connais très peu de jeunes femmes qui ne se disent pas féministes, quand je vais dans les universités ou même dans les lycées, les jeunes filles sont beaucoup plus avancées sur ces questions qu'à mon époque (et je ne suis pas très vieille !) et certains jeunes hommes ont aussi beaucoup évolué (même si l'on sait aussi que d'autres sont devenus plus activement sexistes qu'ils ne l'étaient avant ce renouveau féministe). Dans les générations du dessus, en revanche, il y a encore beaucoup de divisions, je suis frappée par le fait que nombre d'intellectuelles continuent de vouloir sans cesse brosser les hommes dans le sens du poil et ne pas critiquer les normes de la masculinité qui font pourtant du mal aux hommes comme aux femmes. Par exemple, un certain nombre de chercheuses qui pourtant, comme vous le soulignez bien, vivent des vies émancipées, sont de gauche, etc., ont refusé de voir dans le procès des viols de Mazan une manifestation de ces normes sexistes de la masculinité et se sont violemment opposées aux prises de positions féministes. Alors même que je suis parfois embarrassée par mon manque de radicalité politique, je vois bien que certaines me voient comme une ennemie des hommes et de l'amour. Alors que je pense précisément que remettre en cause les structures patriarcales de la société est la solution pour s'aimer mieux !

Vous avez écrit plusieurs articles sur Simone de Beauvoir ainsi qu'un livre qui se fonde sur sa philosophie. Pourquoi, selon vous, la contribution de Beauvoir constitue une philosophe importante aujourd'hui ? Comment expliquez-vous que son œuvre et sa pensée aient mis aussi longtemps avant d'avoir un impact en France ? Considérez-vous qu'il soit nécessaire de modifier la terminologie de son œuvre qui reste très ancrée dans la philosophie existentialiste ou a-t-elle une fonction aujourd'hui encore ?

Simone de Beauvoir est sans aucun doute la philosophe qui m'influ-

ence le plus et je pense que son œuvre a été très justement sous-estimée jusqu'à récemment – mais ça change ! L'an dernier j'ai co-organisé avec une collègue un grand colloque international à Berlin sur sa philosophie morale et nous avons été très surprises par la quantité de propositions que l'on a reçues, par le nombre de gens qui sont venus, par la qualité des contributions. En France, elle a souffert d'une part d'être la compagne de Sartre – on a pensé que toutes ses idées venaient de lui, évidemment – et d'autre part d'être une autrice à succès : je suis convaincue qu'elle aurait été prise davantage au sérieux en tant que philosophe si elle avait été universitaire, si elle n'avait pas écrit de roman, si *Le Deuxième sexe* n'avait pas été un tel succès de librairie. Paradoxalement son succès a affecté sa réception. Ensuite, ce sont surtout des anglophones et des scandinaves qui l'ont redécouverte. Je crois qu'il faut insister sur le rôle de la Scandinavie : parmi les livres les plus importants écrits sur la philosophie beauvoirienne, vous avez Toril Moi, Eva Lundgren-Gothlin, Sara Heinämaa, et plus tard Tove Pettersen, Erika Ruonakoski. Ce sont elles et les Américaines qui ont donné à Beauvoir ses lettres de noblesse philosophiques. Ce n'est pas en France qu'elle a été prise au sérieux (même si Michèle Le Dœuff creusait son sillon). Aujourd'hui elle est lue avec des yeux neufs, il y a bien sûr celles et ceux qui la lisent comme une existentialiste au sens propre ou comme une phénoménologue, mais elle est aussi lue comme une philosophe féministe, comme une philosophe morale, comme une philosophe politique. Je ne crois pas qu'on ait besoin de l'*updater* pour la rendre adéquate à la vie contemporaine, au contraire je crois qu'on peut voir dans ses travaux beaucoup d'idées novatrices qui sont aujourd'hui dominantes en philosophie analytique. Par exemple, je crois que la littérature contemporaine sur les choix en philosophie morale par exemple chez Ruth Chang reprend (sans le savoir !) des idées qu'elle a développées il y a soixante-dix ans !

Vous travaillez à la Freie Universität Berlin et vous avez également enseigné à Harvard. En quoi ces traditions politico-philosophiques se distinguent-elles de celle en France ?

Je dirais que l'Allemagne est un entre-deux entre la France et les États-Unis aujourd'hui, tant l'Allemagne est d'un côté un pays attaché

à l'histoire de la philosophie, à une philosophie politique ambitieuse et radicale, et d'un autre côté un pays très au fait des développements contemporains en philosophie de langue anglaise. La France me semble dans son immense majorité assez isolée dans un modèle quasi exclusivement tourné vers l'histoire de la philosophie et une tradition philosophique héritée du dix-neuvième siècle. Il y a évidemment des exceptions, mais dans l'ensemble les universitaires français en philosophie écrivent en français, ils écrivent surtout des livres (et non des articles dans des revues internationales au peer-reviewing strict), ils ont une façon très spécifique de pratiquer la philosophie. Au point que par moments quand je suis arrivée aux États-Unis j'avais l'impression de découvrir une toute autre discipline, avec d'autres méthodes, un autre canon, d'autres ambitions et même une autre idée de ce que devrait être la philosophie. Pour moi, ça a été très stimulant intellectuellement et aujourd'hui je m'efforce de faire dialoguer ces traditions, ces méthodes, et d'une certaine manière, l'Allemagne est l'endroit idéal, à mi-chemin intellectuel entre les deux.

Finalement, j'aimerais vous demander quels conseils vous donneriez aux jeunes philosophes politiques ou étudiants en philosophie aujourd'hui, particulièrement les femmes ?

Je suis toujours un peu hésitante à donner des conseils et aujourd'hui, vu le climat politique, je le suis plus encore que d'habitude : est-il bien raisonnable de faire de la philosophie plutôt que d'essayer de lutter contre la montée de l'extrême droite et de l'autoritarisme partout ou plutôt que d'essayer de sauver la planète ? Je ne sais pas, à vrai dire… Enfin malgré le climat très angoissant, je voudrais dire aux étudiant·es qu'il faut essayer de suivre sa joie : évidemment étudier la philosophie demande de passer des heures à lire, à réfléchir, ça n'est pas toujours le plaisir immédiat, mais je crois qu'il faut suivre ce qui nous apporte de la joie (et ce par quoi on apporte de la joie à d'autres). Cela signifie notamment qu'il est rarement utile d'avoir des plans tout tracés d'avance, si on m'avait dit à 20 ou 22 ans que j'allais devenir philosophe, je ne l'aurais jamais cru, je n'étais pas du tout partie pour ça, j'ai été surprise par la vie en quelque sorte, j'ai beaucoup travaillé et j'ai eu énormément de chance. J'aurais passé une meilleure ving-

taine si j'avais eu plus confiance dans le fait que je finirais par trouver mon chemin ! ⇥

Anna Petronella Foultier

Note

1. Cet entretien a été réalisé en mai 2025 ; la nouvelle définition du viol du Code pénal, qui inclut la notion de non-consentement depuis le 29 octobre 2025, n'a donc pas pu être prise en compte.